

## Handicap - Aide à domicile

### Coup de projecteur sur les spécificités de l'aide aux personnes handicapées à domicile

10/12/2009

*"La personne en situation de handicap, si elle a pris la décision de vivre au domicile, est contrainte d'en accepter les conséquences : la présence plus ou moins ponctuelle d'aidants professionnels et/ou familiaux",* souligne l'enseigne de services à la personne Handéo, dans une enquête sur les *"spécificités des services d'aide à la personne destinés aux adultes en situation de handicap"*.

*"Le revers de cette aide nécessaire est qu'elle formalise le renoncement à une part d'exercice de liberté de la personne accompagnée, l'aidant représentant les limites de son autonomie",* poursuivent les auteurs de cette étude, menée par le cabinet Anaphor de fin janvier à mai 2009, et dont le [rapport final, aujourd'hui publié sur le site d'Handéo](#), a été présenté le 19 novembre dernier à l'occasion du Salon des services à la personne organisé à Paris.

#### Le paradoxe d'une aide limitant l'autonomie

Ses auteurs avancent ainsi notamment l'analyse selon laquelle *"le choix de vie à domicile, souvent motivé par un désir de conserver une autonomie maximale, trouve son paradoxe dans ce couple indissociable de l'aidant et de l'aidé, de l'accompagnant et de l'accompagné"*.

Un équilibre qui rend souvent difficile le respect des choix et du projet de vie de la personne handicapée, constate Handéo dans ce rapport, construit autour des nombreux témoignages collectés au fil de cette enquête, qui donnent à voir une réalité souvent éloignée des vœux des usagers et de leur entourage mais aussi des professionnels appelés à intervenir auprès d'eux.

*"Traduire un projet de vie en prestations à partir d'un volume d'heures accordé par la MDPH n'est pas chose facile, tant pour la personne en situation de handicap que pour le SAP",* le service d'aide à la personne, relèvent ainsi les auteurs de l'étude.

#### Respecter le projet de vie de la personne

*"La satisfaction du bénéficiaire sera d'autant plus grande que la structure d'aide à la personne aura été en mesure de trouver, par les prestations adressées, une réponse garantissant ses choix de vie",* ajoutent-ils.

Plusieurs éléments doivent ainsi bénéficier d'une attention particulière, à commencer par le projet de vie lui-même, les caractéristiques liées au type et au niveau de handicap et enfin les *"spécificités propres aux personnes (ou, devrait-on dire, aux personnalités) accompagnées"*.

A cet égard, le respect du cadre de vie - mais aussi des rythmes personnels - occupe une place centrale, le professionnel entrant dans la sphère intime de la personne handicapée et de ses proches car, contrairement aux personnes âgées qui vivent fréquemment seules, les personnes en situation de handicap vivent souvent en famille, ce cadre familial nécessitant une grande habileté dans l'approche du professionnel.

#### Trouver la "bonne distance"

*"La personne en situation de handicap, si elle ouvre sa porte ou confie ses clefs à un(e) auxiliaire de vie, ne lui confie pas pour autant toute sa vie",* note le rapport, et *"l'auxiliaire doit apprendre à respecter ses silences et la part de non-dit"* en allant *"à la rencontre de l'autre sans être intrusive"*. Certains refus de la part des bénéficiaires du service peuvent ainsi poser problème au professionnel chargé de son accompagnement (en termes de matériels, par exemple, tels que le lève-malade) mais doivent être entendus et discutés pour trouver une solution qui ne soit pas imposée à la personne

handicapée.

La multiplication et le roulement des aidants ne doivent pas non plus être sous-estimés, pour éviter un effet de "*ruche*" particulièrement préjudiciable à la qualité du service rendu.

La relation personnelle qui se tisse nécessairement entre le bénéficiaire et les intervenants soulève aussi nombre de questions, à ne pas éluder si l'on veut se donner les moyens de trouver la "*bonne distance*" entre accompagnés et accompagnants.

**A.S.**

© *Actualités sociales hebdomadaires - Wolters Kluwer France*